

■ Retardé, le projet des Bartelottes comprenant une école, un gymnase et 39 logements est finalement sur les rails

# Les Bartelottes en bonne voie

Le projet des Bartelottes dans le quartier des Joncs-Marins est enfin sur les rails. Les travaux attendus dès 2012 pour une ouverture à la rentrée 2013 ont été retardés. En cause, le financement de l'opération. « Le projet a été retardé car les critères d'attribution de la Région qui existait jusqu'au mois de décembre 2011 ont été modifiés. Ces changements n'ont pas permis d'examiner notre dossier au premier trimestre 2012. En matière de logements sociaux, la ville a fait de nombreux efforts. Le préfet, sollicité par nos soins, a rédigé un courrier montrant notre bonne foi et constatant que, durant la période en cours jusqu'en 2013, il y a plus de logements que le nombre demandé. Fort de ce courrier, notre dossier va être instruit durant le deuxième trimestre, dans les semaines qui viennent, au plus tard au mois de juin », explique Jean-Pierre Meur, maire de la commune.

## Huit millions d'euros

Une bonne nouvelle donc pour ce projet des Bartelottes qui se décline en deux phases. Il y a d'abord la



Les premiers coups de pioche sont attendus à la fin du dernier trimestre. Photo La Ville du Bois.

réalisation des bâtiments publics : une école de huit classes et un gymnase associé avec à l'intérieur un dojo. Et la réalisation de 39 logements conventionnés dont les accords à la fois sur la proposition du terrain et le bailleur social ont été trouvés au mois de décembre 2012. « L'opération s'est réalisée avec la participation de la collectivité qui va apporter une aide de 500 000 euros », précise Jean-Pierre Meur. La ville, qui n'atteint pas le quota de 25 % de logements sociaux, paie une pénalité de 60 000 euros répartis dans le temps.

« L'examen de ce dossier, jugé primordial par la Région, nous permettra de lancer les travaux au dernier trimestre 2013 pour une ouverture dans deux ans. Et, dans ce programme de logements conventionnés, la ville va pouvoir attribuer 12 à 18 logements », ajoute l'édile. Consécutivement au changement de critères d'attributions de subventions, le Département a fait de même. Les subventions attendues sont donc réduites à 800 000 euros environ pour la Région, 400 à 500 000 euros pour le Département. Le coût total de

l'opération se monte à environ 8 millions d'euros. 3,8 millions pour l'école et 2,2 millions pour le gymnase. Auxquels il faut ajouter les frais d'architecte et les frais de terrassement. Pour réaliser ses équipements publics, la municipalité compte sur les derniers dispositifs du gouvernement en allégeant la dette de l'emprunt. « Nous ne voulons pas de taux d'imposition élevés. Les taux n'ont pas augmenté depuis 1995. En 20 ans, il y a eu une baisse de 10,5 % », conclut l'édile.